

**CENTRE GENEALOGIQUE DU DAUPHINE – ANTENNE PARISIENNE**

**Correspondance à Gérard MEARY, 15 rue SAULNIER. 75009 PARIS, ou à [gerard.meary@sfr.fr](mailto:gerard.meary@sfr.fr)  
(provisoirement [mearyg@gmail.com](mailto:mearyg@gmail.com))  
Rencontres sous l'égide de France GENEALOGIQUE**

**CALENDRIER DES PERMANENCES/REUNIONS DE L'ANTENNE PARISIENNE**  
**Septembre 2016**

**ANNEE 2016/2017**

**Maison des Associations du 2ème arrondissement (23,rue Greneta. 75002 Paris)**  
**Métro : Réaumur-Sébastopol.**

Nos réunions sont programmées le jeudi :

- 20 OCTOBRE 2016** : Echanges d'expériences généalogiques.  
**17 NOVEMBRE 2016** : Comment faire une biographie ou une autobiographie.  
**08 DECEMBRE 2016** : Dauphiné traditionnel.  
**12 JANVIER 2017** : Le Parlement de Grenoble.  
**02 FEVRIER 2017** : Les forts de Vauban.  
**09 MARS 2017** : Histoire de Pasteur.  
Finalisation du programme 2017/2018  
**20 AVRIL 2017** : Le textile en Rhône-Alpes.  
**08 JUIN 2017** : L'avenir de la généalogie.  
Repas de clôture de l'année scolaire dans un restaurant du quartier pour les participants (à cette dernière réunion) qui le désirent.

Les dates ci-dessus ne sont données qu'à titre prévisionnel et peuvent être modifiées en cours d'année par l'organisme chargé de gestion du local. **Afin de pouvoir bénéficier d'une salle confortable, nous devons réunir au moins 18 personnes.** Dans le cas contraire, nous devons nous contenter d'une petite salle en sous-sol.

Les rencontres mensuelles débutent, en règle générale, par une **permanence de 15h à 16h30'** et se terminent par une **réunion à thème de 16h30' à 18h30'**. Les thèmes sont prévisionnels et sont donc susceptibles d'être modifiés suivant l'actualité généalogique ou l'absence de l'intervenant. Chaque réunion est divisée en quatre parties : présentation des nouveaux venus, tour de table pour notamment recherche de cousinage, question concernant l'informatique, exposé introductif puis débat sur le thème prévu.

Comme précisé précédemment, le lieu de réunion ne permet pas le stockage de documentation. Les demandes de renseignements ou de consultation devront être transmises soit par courriel, soit émises lors de la réunion précédente.

Nos sentiments les meilleurs,

**Pour le C.G.D. Antenne Parisienne : Gérard MEARY**